



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 5 avril 2021 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-04-2021 **

Site concerné :

Lot : 2868534
Adresse projetée : 219 rang Saint-Régis Nord
Zone : H-116

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'installation d'un patio, d'une piscine hors terre et de sa plateforme :

-Permettre une piscine et sa plateforme ainsi qu'un patio en cours avant alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis. La piscine et sa plateforme ainsi qu'un patio seront à 3 m de la ligne de rue.

-Permettre un mur d'intimité de 8 pieds de haut alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que la hauteur maximale est de 6 pieds.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 18 mars 2021.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 18^e jour de mars 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de mars 2021
